

Le P'tit Mot de BeST

Bazoches-et-Saint-Thibaut

N°6 - Novembre 2024

Mairie :

2 Place Charles Houssel
Tél. : 03 23 54 84 24 (répondeur)
mairiebazoches.v@orange.fr
www.bazoches-sur-vesle.fr

Secrétariat de Mairie :

Mardi et Jeudi : 18 h15 -19 h 15
En dehors de ces horaires, prendre rdv.

Maire : DROUET Christian

Maire délégué et Premier Adjoint : MERCIER Sébastien

Deuxième Adjoint : VERBESTEL Sylvie

Numéros d'urgence :

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Pharmacie de permanence : 3237

Le p'tit Mot de BeST est disponible également sur le site <http://www.bazoches-sur-vesle.fr/>

Bonjour à tous,

Déjà l'automne nous surprend, je ne pense pas avoir vu, ni le printemps, ni l'été.

La grande constance de cette année aura été un temps pluvieux tout au long de saisons peu marquées.

L'automne, saison des champignons, de balades en forêt afin d'admirer la nouvelle parure des arbres et des futaies. Mais aussi temps des premiers frimas et de l'engourdissement de la nature.

Gardons-nous de nous laisser engourdir et je sais que nous n'avons guère envie de devenir taciturne.

Alors, privilégions la bienveillance, le respect. Quant à la grisaille environnante, opposons-lui
la joie et la bonne humeur...

Le maire, **C.DROUET**

LE COIN DES ASSOS



Baz'@nime

Association socio sportive et culturelle de Bazoches et St-Thibaut,

Ecrit par Betty Dalançon

Café Troc du dimanche 13 octobre 2024

Comment pourrions nous résumer en un mot notre 1^{ère} édition « café troc » qui s'est déroulé à l'ancienne marie de St-Thibaut ?

« PARTAGE » car ce rendez-vous fût riche d'échanges dans la bonne humeur avec la découverte de talents culinaires.

Cela a permis à certains de faire une petite séance de sport, et oui monter la côté de St-Thibaut, avec à l'arrivée un accueil chaleureux accompagné d'un café et de petites douceurs. Pour d'autres de faire connaissance avec de nouvelles personnes. Et la petite mairie de St-Thibaut n'est pas aussi petite qu'il n'y paraît. Nous vous invitons à le découvrir par vous-même lors d'une prochaine édition.

Nous vous remercions à tous d'être venus, ce sera avec plaisir que nous reconduirons ce moment.

Baz'@nime vous propose sa soirée Beaujolais



Le samedi 23 novembre 2024 à 20 heures

Tarif / personne : 13 €

Apéritif, Charcuterie, gratin dauphinois, salade, brie, tarte aux pommes, café, eau
1 bouteille de Beaujolais pour 4 (+18 ans)

OU un 1 soft au choix (-18ans)

Enfant (-10 ans) : 6 €

Boisson aromatisée, Charcuterie, gratin dauphinois, salade, brie, tarte aux pommes

Renseignements :



bazanime@hotmail.com

Suivez nous :



Ça bouge à Bazoches-et-Saint-Thibaut

Buvette : Champagne, Beaujolais, Badoit, Coca, Orangina, Ice tea

Inscription pour le 9 novembre au plus tard au 06.06.51.57.76



Goûter de Noël : Dimanche 15 décembre 2024

Animation surprise et visite du père Noël

Pour les enfants âgés de 0 à 12 ans

Inscription pour le **26 novembre au plus tard** au 06.09.28.97.86

Surveillez bien votre boîte aux lettres, le flyer ne va pas tarder à y être déposé.

Idée activité manuelle sur le thème de Noël : CARTE BONHOMME DE NEIGE (Issue du site « 10 doigts.fr »)

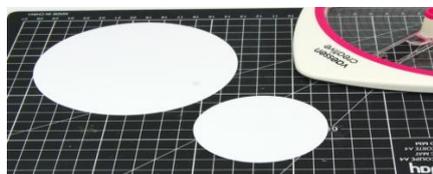
Avec du papier les enfants vont donc allier **découpage** et **collage** pour fabriquer cette jolie **carte de vœux**.

Pour cette activité, il vous faut :

- Des feuilles de papier marron, orange, noir et blanc
- Deux yeux mobiles Ø 1,2 cm
- Du ruban
- Des boutons en plastique
- Un marqueur peinture blanc et noir
- Une paire de ciseaux
- Un stick de colle
- De la colle blanche



Etape n°1 :
Plier une
feuille de
papier marron



Etape n°2 :
Découper dans une
feuille de papier
blanc, un de Ø 12 cm
et un de Ø 7 cm.



Etape n°3 :
Coller le
cercle de Ø 12
cm dans le
coin en bas à
droite de la
carte.



Etape n°4 : Puis
découper l'excédent.



Etape n°5 :
Découper
deux
morceaux
de ruban
de 9 cm,
puis les
coller avec
de la colle
blanche.



Etape n°6 : Avec une
paire de ciseaux,
"effiler" les 2 bouts
du ruban pour un
effet plus réaliste.



Etape n°7 : Coller ensuite le second cercle de Ø 7 cm en le plaçant au dessus des morceaux de ruban.



Etape n° 8 : Découper un chapeau d'environ 5 x 6,5 cm dans une feuille de papier noir.



Etape n°9 : Découper un triangle d'environ 1 x 5,5 cm dans une feuille de papier orange puis le coller pour créer le nez du bonhomme de neige.



Etape n°10 : Dessiner ensuite la bouche avec un marqueur noir.



Etape n°11 : Coller trois boutons en plastique avec de la colle blanche.



Etape n°12 : Coller également deux yeux mobiles Ø 1,2 cm.



Etape n°13 : Et enfin, dessiner des petits points en arrière-plan avec un marqueur peinture blanc.

Vous pouvez également trouver d'autres activités sur le site « [les mercredis sous la pluie.com](http://lesmercredisouslapluie.com) ».



Association Familles Rurales LES MARMOTS

Depuis cette rentrée 2024, l'accueil du MERCREDI est ouvert À TOUS LES ENFANTS de 3 à 11 ans Y COMPRIS HORS VILLAGE DE 7H30 A 18H30.

Plusieurs modalités d'accueil vous sont proposées : JOURNEE AVEC REPAS, DEMI-JOURNEE SANS REPAS, DEMI-JOURNEE AVEC REPAS OU SIMPLEMENT MATIN OU APRES MIDI.

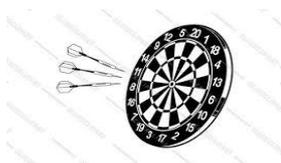
Association déclarée ALSH, "Label plans mercredis".

L'association s'agrandit ! Nous vous annonçons la création d'un Espace de Vie Sociale (EVS) à compter de la rentrée 2025. Quelques ateliers et/ou rencontres auront déjà lieu cette année.

*Modalités d'Inscription et tarifs auprès de Sylvie, directrice, par mail : lesmarmots02@gmail.com



L'ASSOCIATION LES MARMOTS organise son
2^{ème} Marché de Noël
à la salle polyvalente de Bazoches-Et-Saint-Thibaut
le 8 décembre 2024 !!
Retenez la date ! De 10h00 à 18h00 !
N'hésitez pas à venir nombreux !!!
Le Père Noël sera présent !
Petite restauration sur place, lots à gagner, atelier
enfants, stands artisanaux....



BeST Gaming

Notre association BeST Gaming vous attend les mercredis de 18h à 21h à la salle polyvalente de Bazoches-et-Saint-Thibaut. Venez découvrir ou vous perfectionner aux fléchettes. Nombreuses cibles pour tous les niveaux, dans une ambiance sympathique. Nous vous attendons nombreux !

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens aura lieu cette année le samedi 14 décembre. Les invitations seront déposées dans les boîtes aux lettres des + de 65 ans courant novembre. Si vous venez de vous installer dans le village, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

FÊTE COMMUNALE

Les forains ne s'étant pas présentés cette année comme prévu, la fête communale n'a pas eu lieu. À partir de l'année prochaine, la commune réfléchit à vous proposer d'autres festivités en remplacement de cette fête.

« Et si on en parlait... »

Cette rencontre sur un sujet qui vous tient à cœur (actualité, passion..... ?) a lieu tous les 1ers vendredis de chaque mois à 18h dans la salle de réunion de la mairie. Venez parler de quelques sujets que ce soit, de manière informelle et conviviale.

Prochain rendez-vous le vendredi 8 novembre (le 1^{er} étant férié)

Voirie....

°Les travaux de restauration des rues prévus par le procédé de projeté de la société DTP2I a eu lieu début juillet.

• **Les rues qui étaient concernées :**

- Rue du Mont Plaisir
- Rue Saints Rufin et Valère
- Place Madame Moreau
- Rue des Chantraines
- Des rebouchages supplémentaires ont aussi été effectués sur la place devant la salle polyvalente ainsi que sur la route de Chéry-Chartreuve en sortant du village.

°La restauration de certaines rues de notre village est en bonne voie.

L'étude hydraulique demandée à la société IBTP pour nous aider à améliorer les points importants d'inondation nous a été rendue. Suite à ce compte-rendu, la commission de voirie et le conseil municipal se réunissent en octobre/novembre pour prendre les décisions nécessaires à la bonne mise en œuvre de ce projet de rénovation de voirie communale.

Sylvie VERBESTEL, adjointe

Point d'information sur le dossier de Raccordement du Réseau d'Eau Potable de Saint-Thibaut :

Le dossier de raccordement de notre réseau d'eau potable de la commune de Saint-Thibaut au réseau du syndicat des eaux de Fismes progresse. En effet, l'étude exigée par l'ARS, suite à notre demande concernant notre situation, a été réalisée.

Cette avancée marque une étape importante vers l'amélioration de notre approvisionnement en eau potable.

Nous restons mobilisés pour assurer la continuité de ce projet et vous tiendrons informés des prochaines étapes, notamment les travaux de raccordement prévus pour l'année 2025.

Sébastien MERCIER

Maire Délégué de Saint-Thibaut

1^{er} Adjoint

Éoliennes : suite

La résistance continue à s'organiser avec ma participation à diverses manifestations et Assemblées Générales des associations anti-projets éoliens : EEDAM, RETM, NAUÉ...

Notre commune de Bazoches-et-Saint-Thibaut a voté une nouvelle délibération contre l'implantation sur notre territoire et dans notre champ de vision. En cela, elle reste précurseur pour garantir un espace de respiration sur notre Communauté de Communes, éviter de défigurer nos paysages et respecter notre patrimoine mémoriel.

Nous restons vigilants sur ce sujet : voir l'article de l'Union du 22/10/2024 sur le sujet.

L'enjeu reste l'aménagement de notre territoire avec le SCoT, dans les respects de l'avis majoritaire des habitants de notre territoire.

Je suis dorénavant membre du comité de pilotage du PLUiH afin que notre territoire soit aménagé avec respect et dans un esprit de collaboration des communes membres de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne.

Sébastien MERCIER

1^{er} adjoint

Saint-Thibaut : Un Voyage à Travers l'Histoire

Le nom de notre localité, attesté sous plusieurs formes au cours des siècles, remonte à 1150 avec **Sanctus-Theobaldus**. D'autres variantes incluent **Sanctus-Theobaldus-juxtà-Basochias** en 1247, **Saint-Thiébaud** en 1282, et **Saint-Thibault** en 1710. Ce nom rend hommage à Thibaut de Provins, un bienheureux du Xe siècle, né à Vienne (France), qui a également été porté par plusieurs comtes de Champagne, dont Thibaut Ier de Navarre, surnommé Thibaut le Chansonnier.

Le village de Saint-Thibaut a été fondé au Xe siècle par les sires de Chatillons, seigneurs de Bazoches. À l'origine, il était un hameau de Bazoches, mais au fil du temps, les habitations se sont regroupées autour du prieuré **Saint-Thibault-les-Bazoches**, établi avant 1080 par les seigneurs de Bazoches sur une colline, dominant les plateaux du Mont-Notre-Dame et du Mont-Saint-Martin. Quelques années plus tard, Marassès, l'un des seigneurs, cède ce prieuré à l'abbaye bénédictine de Marmoutiers de Tours, vers 1086, en réparation de ses torts.

À la fin du XVIIe siècle, probablement en 1696, les Bénédictins anglais de l'ordre de Cluny, présents à Paris depuis 1674, prennent la succession des religieux de Marmoutier au prieuré de Saint-Thibault de Bazoches. Au XVIIIe siècle, les bénédictins deviennent seigneurs du village et décimateurs de dix cures.

L'église **Saint-Luc** subit des dommages lors de la Révolution française et disparaît totalement entre 1837 et 1842. Les matériaux de l'édifice sont vendus pour financer la construction d'un chemin et l'élévation d'une bergerie à Bazoches. L'architecte Eugène Viollet-le-Duc a tenté de sauver cet édifice, sans succès.

Le prieuré a été vendu comme bien national le 13 septembre 1791 à Jean-Louis Grevin pour 21 400 livres. Peu après, Louis de Rivocet, seigneur de Mont-Saint-Martin et de Ville-Savoie, acquiert la ferme du prieuré pour 81 500 livres.

En 2022, Saint-Thibaut, riche de son histoire, continue d'évoluer tout en préservant les traces de son passé en s'unissant de nouveau à la belle Bazoches-sur-Vesle en donnant naissance à notre nouvelle commune de Bazoches-et-Saint-Thibaut

SM



INFOS PRATIQUES

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Réservée exclusivement aux habitants de la commune

Modalités de location pour le week-end :

Tarif : 120€ + chèque caution 1000€ + attestation assurance responsabilité civile + règlement consommation électrique.

- Aux heures de permanences des mardi et jeudi , appeler ou passer en mairie(voir horaire ci-dessus) pour convenir d'une date et réserver.
- Il vous sera demandé de compléter une convention de mise à disposition.

Bacs de tri ordures ménagères

Dans le cas de vente de votre maison, vous devez prévenir la CCVA un mois avant votre départ. Pour cela vous trouverez toutes les informations sur le site de la CCVA :

20 ter rue du Bois Morin

BP 6

02370 PRESLES ET BOVES

Tel : 03 23 54 05 81

Fax : 03 23 54 52 70

E-mail : contact01@cc-valdeaisne.fr

Site web : www.ccc-valdeaisne.fr

Les nouveaux arrivants dans la commune doivent également contacter ce service pour récupérer leurs bacs de collectes.

Compost : le tri des biodéchets est devenu obligatoire en France à partir du 1er janvier. La loi de 2020 visant à lutter contre le gaspillage alimentaire impose à chaque ménage de s'équiper d'une solution de compostage depuis le 1er janvier 2024.

A ce titre, la CCVA peut vous fournir des composteurs en kit :

- Visseries et outils nécessaires au montage fournis.

- Prix : **20€** pour un bac de 570 l

Se renseigner des modalités au : 03 23 54 52 79



Les badges déchetterie ne seront plus disponibles à la mairie à partir du 30 novembre ! Au-delà de cette date, il faudra vous rendre à la CCVA pour pouvoir les récupérer.

La benne rue des Grands Jardins est dédiée AU VERRE

Depuis quelques temps, des objets comme gazinière, sacs de linge, frigo ont fait leur apparition à cet endroit. Les déchetteries reprennent **GRATUITEMENT** ce genre de déchet, merci de faire quelques kilomètres de plus pour les y emmener ! Ce n'est pas à votre agent communal de s'en occuper !

Le dépôt sauvage d'ordures ménagères est amendable !

La loi n°2021-1104 du 22 août 2021 dite « climat et résilience » a créé au sein du code de l'environnement un nouvel article L. 231-2 qui réprime le dépôt ou l'abandon illégal de déchets.

Merci de respecter cet endroit.

Défiibrillateur :



En cas d'urgence, un défibrillateur est installé à l'extérieur de la salle polyvalente, sur la gauche de l'entrée.

ANIMAUX

Suite à plusieurs plaintes d'habitants, nous tenons à rappeler que :

>> Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En effet, l'article de loi R632-1 du Code pénal et l'article de loi R541-76 du Code de l'environnement imposent aux usagers de la collectivité de ramasser les crottes de leur chien, sous peine d'amende -135€-

Il vous est demandé également de faire attention à la divagation de vos animaux (Chiens, chats...) ! Les habitants et voisins n'ont pas à subir les inconvénients liés à ce comportement.

Voisinage :

Article 20 de l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage bruyant ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

FEU DANS SON JARDIN, QUE DIT LA LOI ?

Même propriétaire de votre jardin, vous ne pouvez pas y allumer un feu. Il est interdit de brûler tout type de déchet à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)

RECETTE D'AUTOMNE : GNOCCHIS DE BUTTERNUT

Des Gnocchis à la courge butternut, pour changer de la pomme de terre et pourquoi pas à faire avec les enfants ? 😊

Pour 4 personnes – Préparation 25 min – Cuisson 55 min – Facile – Bon marché

Ingrédients

- 1 kg de courge butternut
- 400 g de semoule de blé très fine
- 1 jaune d'œuf
- 1 pincée de noix muscade
- 50 g de beurre
- quelques feuilles de sauge sèches ou fraîches
- farine de blé pour façonner les gnocchis
- parmesan

Préparation

1. Coupez la butternut en deux, enfournez-la 45 mn à 180°/th.
2. Récupérez 500 g de chair de butternut, mélangez-la avec la semoule de blé, le jaune d'œuf, la noix muscade, 2 pincées de sel et 2 pincées de poivre noir.
3. Formez des boules avec 1 c. à café de cette pâte en la roulant entre la paume de vos mains farinées.
4. Marquez-les légèrement avec les dents d'une fourchette.
5. Plongez les gnocchis dans une casserole d'eau bouillante salée.
6. Retirez à l'écumoire lorsqu'ils remontent à la surface (comptez 5 mn) et égouttez-les.
7. Faites fondre le beurre dans une poêle avec la sauge.
8. Ajoutez les gnocchis et laissez cuire 2 mn environ, en les roulant dans le beurre moussieux.
9. Servez-les avec du parmesan râpé.

Nos P'tits jeux

LA RECHERCHE

AIDE LE PÈRE NOEL À RETROUVER LE CADEAU

Tête à modeler

	4	3	1			7		
	6					8		
					2	9		
		5	9		4	3		6
4	3	8	5					
	5		2				9	
								8
	2	4		1	8		7	3

Solutions dans notre prochain numéro !

Solutions jeux de notre N°5 Le petit mot de BeST

Enfants
Mots cachés :
les bons petits plats

f	o	t	p	x	n	g
f	s	m	a	f	é	o
o	u	f	e	v	u	u
n	k	é	l	q	i	l
d	w	d	l	o	n	a
u	l	u	a	j	é	s
e	a	m	s	r	u	b

paella - mafé - goulash - fondue

Rébus Citation : (expert)

CT1

Il ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait. *Mark Twain*

SUDOKU
Difficile

3	8	2	7	5	1	4	9	6
5	1	4	6	9	8	7	3	2
9	7	6	3	4	2	8	1	5
1	2	8	9	3	6	5	7	4
6	4	3	1	7	5	9	2	8
7	5	9	2	8	4	1	6	3
2	9	5	4	1	3	6	8	7
8	6	1	5	2	7	3	4	9
4	3	7	8	6	9	2	5	1

Facile

1	8	5	3	6	7	4	2	9
9	6	2	5	1	4	3	7	8
3	7	4	8	2	9	5	6	1
5	3	1	2	7	6	9	8	4
6	4	9	1	3	8	2	5	7
8	2	7	9	4	5	6	1	3
7	5	3	4	8	2	1	9	6
2	1	8	6	9	3	7	4	5
4	9	6	7	5	1	8	3	2

Facile

8	9	1	4	7	3	2	5	6
7	2	6	8	5	1	3	4	9
3	4	5	9	2	6	8	7	1
4	7	9	6	8	5	1	3	2
1	6	2	7	3	4	5	9	8
5	3	8	2	1	9	7	6	4
9	1	3	5	6	8	4	2	7
6	8	7	3	4	2	9	1	5
2	5	4	1	9	7	6	8	3

Noël des enfants !

Les communes de Mont-Notre-Dame et Bazoches-et-Saint-Thibaut réitèrent cette année le Noël des enfants avec une projection suivie d'un goûter !

Les flyers arriveront bientôt dans vos boîtes aux lettres pour les **RESERVATIONS OBLIGATOIRES !**

Réservez la date du mercredi 11 décembre à 16h30 au gymnase de Mont-Notre-Dame

Film prévu : TOUS EN SCENE 2

Dessins et petite information qui fera des heureux !



Vous avez trop de courges dans vos jardins ?
Vous en avez cuisiné, donné, creusé pour la décoration, mais vous en avez trop ?
Pensez à les emporter aux abords de nos bois et forêts !!
Les animaux raffolent de ces légumes !

Donnez une seconde vie au matériel médical !

Une collecte de matériel médical est organisée par votre mairie.

Nous avons tous dans le recoin de nos maisons, de nos garages et de nos bâtiments quelques objets du style, fauteuils roulants, sièges percés, mais aussi des orthèses de genou, de poignet etc....

Ce matériel qui ne vous est plus utile, nous vous proposons de les collecter à la

mairie de Bazoches-et-Saint-Thibaut du 4 novembre au 18 novembre

Tous les matins de 9h00 à 12h00 ou pendant les permanences des mardi et jeudi de 18h15 à 19h15.

En cas de difficulté d'acheminement de votre matériel, merci de contacter le maire au 06.75.11.21.78.

Ce matériel ainsi collecté sera récupéré par la société EURASANTE qui, à travers Libel'Up, s'engage aux côtés des industriels, des prescripteurs et des utilisateurs dans un nouveau dispositif visant à collecter, reconditionner et redistribuer le matériel médical usagé, en panne ou non-utilisé grâce aux dons de particuliers.

L'objectif est de donner une seconde vie au matériel collecté grâce à une remise en bon état d'usage et de sécurité, en lien avec des fabricants régionaux.

En fonction de son état, le matériel collecté pourra être :

- Reconditionné aux normes en vigueur en lien avec les fabricants du Nord et redistribué à des particuliers et des établissements médico-sociaux
- Donné à des associations
- Remis en état pour servir la formation de professionnels de santé
- Recyclé pour ses matières premières ou des pièces détachées

Entreprises de notre commune

Olivier LEGRAS

Peinture-Plaquiste
Rue du champ des Louis
Tél : 06 74 12 18 95

Jean-Marc COUTURIER

Tous travaux intérieur/extérieur
10, rue du Champ des Louis
Tél : 03 23 73 43 10 – 06 84 39 12 29
couturier.jean-marc@orange.fr

FISMES MAINTENANCE (RGE)

Tous travaux (Electricité, etc.)
7, Route Nationale
Tél. : 03 23 53 80 28
Tél. : 06 80 64 35 00

Cabinet d'Assurances Sébastien Mercier

Agent général d'assurances AXA-AGIPI
Orias n° 22000851
19 rue Victorine
Tél. : 06 45 69 52 64

Isabelle OGET

Qi-Gong/Shiatsu Relax
3, rue du Mont-Plaisir
Tél. : 07.82.22.46.84

Bénédicte LAGACHE

Kids'Anim
Activités récréatives et de loisirs
14, rue Victorine
Tél. : 06 74 65 82 11

BAZOUCHES TATTOO CLUB

Salon privé de tatouages
4 rue Marie Curie
Tél : 07 60 37 60 19 sur RDV
Facebook/Instagram #TONTONTATTOO

Vergers La cueillette du Mont Plaisir

N31
Tél. : 06 74 08 97 17 ou 06 85 43 15 43

Si d'autres entreprises veulent se faire connaître, nous les invitons à contacter la Mairie de Bazoches-et-Saint-Thibaut.

.....
!! Nous réfléchissons à une évolution de notre édition « Le P'tit Mot de BeST » !!

Que souhaiteriez-vous voir apparaître dans les futures éditions ?

Faites-nous part de vos suggestions ci-dessous à déposer en mairie :

.....
.....
.....

Ou en nous contactant par mail : mairiebazoches.v@orange.fr